

Recension des services postsecondaires utilisés et considérés pertinents par des étudiant.e.s membres de l'Association québécoise pour l'équité et l'inclusion au postsecondaire (AQEIPS) vivant avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA)

Rapport de stage à l'AQEIPS

Marie-Eve Lefebvre

Doctorante en Éducation, profil Andragogie

À l'Université de Montréal

Octobre 2020

Stage financé par le Fond de recherche du Québec Société et Culture (FRQSC)

TABLE DES MATIÈRES

Table des figures	3
INTRODUCTION	4
1.1 Milieu d'accueil du stage	4
1.2 Objectifs du stage en lien avec les besoins de l'organisme	5
OB1 : COMPILATION DES DONNÉES DES UTILISATEUR.RICE.S DE L'AQEIPS.....	5
2.1 Méthode.....	5
2.2 Résultats.....	6
2.2.1 Incapacités de l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS.....	6
2.2.2 Régions géographiques de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s avec un TSA de l'AQEIPS ...	6
2.2.3 Tranches d'âge de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s avec un TSA	9
2.2.4 Niveaux de scolarité de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s avec un TSA.....	13
2.2.5 Accommodements de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s vivant avec un TSA	15
OB2 : ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES INDIVIDUELLES AVEC LES UTILISATEUR.RICE.S VIVANT AVEC UN TSA	16
2.1 Méthode.....	18
2.2 Discussion des résultats	18
2.2.1 Accommodements scolaires au cégep et à l'université.....	19
2.2.2 Accommodements de financement.....	21
2.2.3 Accommodements d'accès à l'information sur les droits.....	23
2.2.4 Rôle de l'AQEIPS et pistes de solutions pour préciser l'offre de services spécialisés en TSA.....	24
CONCLUSION : ATTEINTE DES OBJECTIFS	27
ANNEXES	28
BIBLIOGRAPHIE	30

Table des figures

Figure 2.2.1. Distribution des incapacités de l'ensemble des membres	8
Figure 2.2.2. Distribution de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s avec un TSA dans les différentes régions du Québec	9
Figure 2.2.3. Distribution de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s avec un TSA dans les différentes tranches d'âge	12
Figure 2.2.4 Distribution des niveaux de scolarité de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s avec un TSA	14
Figure 2.2.5. Distribution des accommodements utilisés par de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s avec un TSA	17
Tableau 1. Protocole d'entrevue	28

INTRODUCTION

Un nombre grandissant d'étudiant.e.s vivant avec un TSA ont accès aux études postsecondaires grâce à la conscientisation publique et en conséquence à une définition de l'autisme plus inclusive au fil des années, comme l'a remarqué l'Association québécoise pour l'équité et l'inclusion au postsecondaire (AQEIPS) en cohérence avec la littérature scientifique. Cependant, peu de ressources d'information sont disponibles sur les besoins spécifiques des personnes vivant avec un TSA, notamment en contexte postsecondaire (Agence de la santé publique au Canada, 2018 ; Michallet et al., 2019). Le stage ayant eu lieu à l'AQEIPS a donc eu pour objectif de recenser les besoins des étudiant.e.s postsecondaires avec un TSA. Ce présent rapport synthétise le déroulement et l'atteinte des objectifs du stage.

Dans l'introduction de ce rapport de stage, le milieu de stage est décrit afin de comprendre comment les objectifs de ce stage (OB1 Et OB2) ont été établis. Dans le chapitre *OB1 Compilation des données des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS*, les données sur l'ensemble des utilisateur.rice.s et précisément des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS vivant avec un TSA, sont présentées. Dans l'atteinte de l'OB1, l'élaboration sur les besoins des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS nous a permis de concevoir et d'analyser déductivement les réponses au questionnaire de l'entrevue téléphonique, ce que nous élaborons dans le chapitre *OB2 Entrevues téléphoniques avec les utilisateur.rice.s de l'AQEIPS vivant avec un TSA*. Finalement, une conclusion témoigne de l'atteinte des deux objectifs de stage.

1.1 Milieu d'accueil du stage

L'Association québécoise pour l'équité et l'inclusion au postsecondaire (AQEIPS), le milieu d'accueil de ce stage, est un organisme à but non lucratif situé à Montréal et qui offre ses services à des étudiant.e.s de partout au Québec. Cette association a été fondée en 1991 par des étudiant.e.s en situation de handicap (ÉSH). L'AQEIPS a pour mission de diriger les ÉSH vers les ressources permettant de répondre à leurs besoins particuliers au postsecondaire au cégep, à la formation professionnelle et à l'université, tels que des bourses annuelles, des outils pour guider le parcours scolaire et l'accessibilité à l'emploi et des participations dans diverses activités encourageant l'inclusion (p. ex. Montréal in/accessible, Salon pour personnes à besoins spéciaux de Montréal, comité éducation de la COPHAN).

Dans les dernières années, l'AQEIPS a remarqué que davantage d'utilisateur.rice.s vivant avec un TSA sollicitent leurs services, mais il est complexe de répondre à leurs besoins étant donné le peu de connaissances sur les personnes vivant avec un TSA au postsecondaire. Spécifiquement au postsecondaire, il n'y a aucune statistique disponible au Québec sur les ÉSH vivant avec un TSA (Association québécoise interuniversitaire des conseillers

aux étudiants en situation de handicap, 2019 ; Institut national de santé publique du Québec, 2017). Selon une recension de l'Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap (2019), la prévalence d'étudiant.e.s avec un TSA est estimée à 2 %, mais aucune étude empirique québécoise n'a vérifié cette estimation. En raison du manque de connaissances sur les besoins, certains services adaptés sont perdus à l'atteinte de la majorité pour les personnes avec un TSA (Protecteur du citoyen, 2012). En ce sens, il est nécessaire pour l'AQEIPS de connaître l'utilisation des services (premier besoin ; B1) et les besoins des utilisateur.rice.s vivant avec un TSA (deuxième besoin ; B2) afin de mieux les diriger vers les ressources permettant de répondre à leurs besoins particuliers lors de leurs études postsecondaires.

1.2 Objectifs du stage en lien avec les besoins de l'organisme

En lien avec les besoins de l'AQEIPS, les deux objectifs qui ont été visés pour ce stage sont 1) documenter l'utilisation des services offerts aux utilisateur.rice.s vivant avec un TSA de l'AQEIPS, et 2) documenter la pertinence des services offerts selon les utilisateur.rice.s vivant avec un TSA de l'AQEIPS. Dans le prochain chapitre, nous élaborons la méthodologie utilisée pour atteindre ces deux objectifs de stage. L'atteinte des objectifs de ce stage permettra de proposer des pistes de solutions pour la mise en place de nouveaux services adaptés aux besoins spécifiques des étudiant.e.s avec un TSA afin de favoriser leur réussite au postsecondaire.

OB1 : COMPILATION DES DONNÉES DES UTILISATEUR.RICE.S DE L'AQEIPS

Pour pallier un manque de connaissances sur les ÉSH vivant avec un TSA, nous avons précédemment établi qu'il est d'abord nécessaire de (OB1) documenter l'utilisation des services offerts aux utilisateur.rice.s vivant avec un TSA de l'AQEIPS. Dans le but d'atteindre ce premier objectif, nous élaborons sur la méthode utilisée pour documenter l'utilisation des services offerts aux utilisateur.rice.s vivant avec un TSA de l'AQEIPS. Puis, nous poursuivons avec les données quantitatives que nous avons extraites à partir de l'ensemble de la documentation de l'organisme.

2.1 Méthode

La méthode utilisée a consisté à compiler les données quant à l'ensemble des utilisateur.rice.s étudiant.e.s de l'organisme. Pour débiter cette compilation, l'AQEIPS nous a donné accès à l'ensemble de leur documentation (regroupant la liste des membres et les abonné.e.s de leur infolettre, des notes de travail, des ateliers, etc.) informatisée depuis 2007. Nous avons dirigé notre recherche vers les listes des membres étudiant.e.s et les abonné.e.s de l'infolettre, datant de 2007 à 2020, nous permettant d'obtenir les données brutes sur les 377 membres étudiant.e.s de l'AQEIPS. Nous avons par la suite rejeté les 68 membres dits partenaires ou

institutionnels, soit des contacts avec lesquels l'organisme communique pour aider les membres étudiant.e.s. En somme, nous avons collecté des données brutes sur 304 membres étudiant.e.s.

2.2 Résultats

Dans les sous-sections suivantes, nous voyons les données recueillies à travers l'ensemble de la documentation informatisée disponible de l'AQEIPS. Nous comparons les données concernant la région, la tranche d'âge, le niveau d'éducation et les accommodements (OB1) avec les membres vivant avec un TSA. Les sections « Constats » résument nos conclusions en lien avec les données recueillies.

2.2.1 Incapacités de l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS

189 utilisateur.rice.s sur 304 (62,17 %) ont fourni des informations concernant leurs incapacités. De ce groupe d'utilisateur.rice.s, 26 d'entre eux.es (13,76 %) vivent avec *plusieurs* incapacités. Précisément, 24 personnes (12,7 %) ont divulgué vivre avec deux incapacités et deux personnes (7,69 %) ont divulgué vivre avec trois incapacités. En considérant les comorbidités, 214 incapacités ont été identifiées. De ces 214 incapacités, sept personnes (3,27 %) vivent avec de l'anxiété, 25 personnes (11,68 %) vivent avec un trouble du déficit de l'attention (TDA) avec ou sans hyperactivité, 10 personnes (4,67 %) vivent avec un déficit visuel, 51 personnes (23,83 %) vivent avec un trouble d'apprentissage, 11 personnes (5,14 %) vivent avec un déficit auditif, trois personnes (1,4 %) vivent avec un trouble du langage, 40 personnes (18,69 %) vivent avec un handicap moteur, 21 personnes (9,81 %) vivent avec un handicap organique, 31 personnes (14,49 %) vivent avec un trouble de santé mentale et 15 personnes (7,01 %) vivent avec un TSA. À la page suivante, la figure 2.2.1 illustre la distribution des différentes incapacités.

2.2.2 Régions géographiques de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s avec un TSA de l'AQEIPS

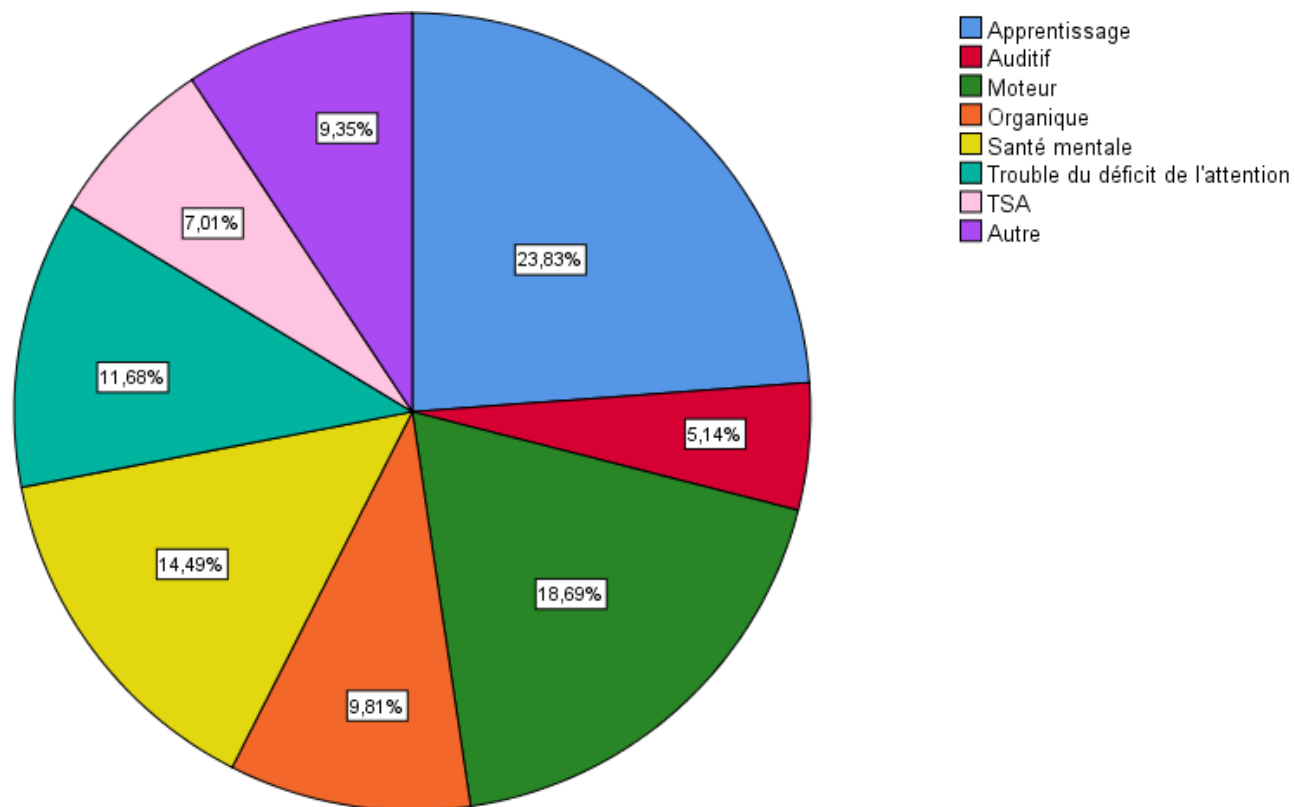
284 utilisateur.rice.s sur 304 (93,42 %) ont fourni leur adresse, permettant de déterminer dans quelle région ils habitent. De ce groupe d'utilisateur.rice.s, cinq personnes (1,76 %) vivent au Saguenay, 13 personnes (4,58 %) vivent en Estrie, cinq personnes (1,76 %) vivent dans la région de la Chaudière-Appalaches, cinq personnes (1,76 %) vivent dans la région du Centre-du-Québec, 9 personnes (3,17 %) vivent dans la région du Bas-Saint-Laurent, 11 personnes (3,87 %) vivent dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, quatre personnes (1,41 %) vivent dans la région de la Mauricie, 29 personnes (10,21 %) vivent dans la région de Québec, quatre personnes (1,41 %) vivent dans la région de l'Outaouais, deux personnes (0,7 %) vivent en Ontario, 36 personnes (12,68 %) vivent dans la région de la Montérégie, 10 personnes (3,52 %) vivent à Laval, 24 personnes (8,45 %) vivent dans



Association québécoise pour l'équité et
l'inclusion au postsecondaire

les Laurentides, 125 personnes (44,01 %) vivent sur l'île de Montréal et deux personnes (0,7 %) vivent dans la région de la Gaspésie et des îles de la Madeleine

Figure 2.2.1. Distribution des incapacités de l'ensemble des membres de l'AQEIPS



Notes. Pour les variables représentant moins de 5 % de l'échantillon, celles-ci ont été regroupées dans la catégorie « Autres ». Les incapacités représentant moins de 5 % de l'échantillon sont l'anxiété (2,65 %) et les troubles de langage (1,59 %).

Parmi les 15 utilisateur.rice.s vivant avec un TSA, neuf personnes (60 %) ont fourni leur adresse. Les informations de ces neufs individu.e.s avec un TSA permettent de constater qu'iels sont autant concentré.e.s dans la région de l'île de Montréal (3 personnes, soit 33,33 % comparativement à 44,01 % de l'ensemble des membres) et la Montérégie (3 personnes, soit 33,33 % comparativement à 12,68 % de l'ensemble des membres). De plus, les membres vivant avec un TSA se situent aussi au Saguenay (1 personne, soit 11,11 %), dans la région de Québec (1 personne, soit 11,11 % comparativement à 10,21 % de l'ensemble des membres) et en Abitibi-Témiscamingue (1 personne, soit 11,11 %), ce qui n'est pas partagé par l'ensemble des membres de l'AQEIPS. De plus, aucun.e individu.e avec un TSA ne se situe dans les Laurentides, comparativement à 8,45 % de l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS. En ce sens, les utilisateur.rice.s vivant avec un TSA semblent être plus concentré.e.s dans certaines régions comparativement à l'ensemble des membres de l'AQEIPS¹. À la page suivante, la figure 2.2.2 illustre la distribution des utilisateur.rice.s avec un TSA en comparaison à l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS dans les différentes régions du Québec.

2.2.2 Constat concernant la distribution dans les régions géographiques

Les utilisateur.rice.s vivant avec un TSA semblent être plus concentré.e.s dans certaines régions comparativement à l'ensemble des membres de l'AQEIPS.

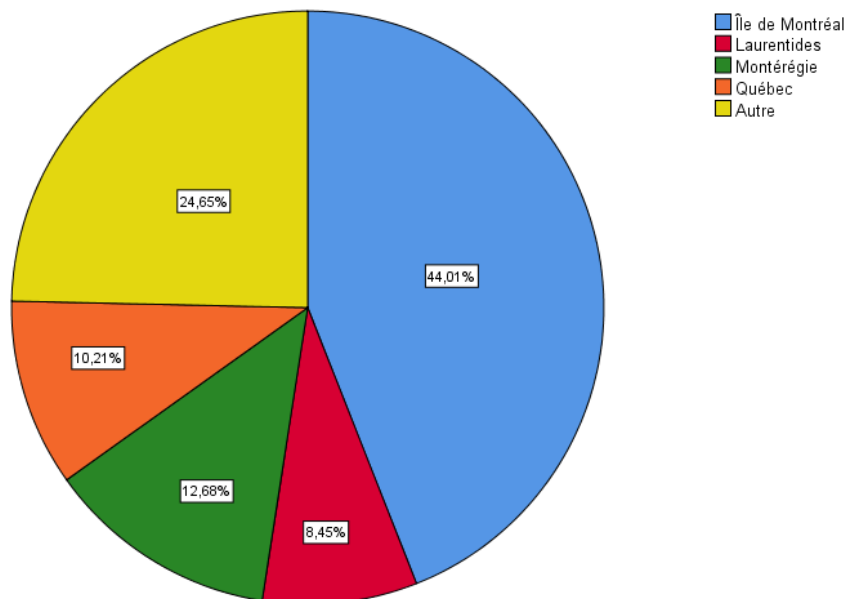
2.2.3 Tranches d'âge de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s avec un TSA

110 utilisateur.rice.s sur 304 (36,18 %) ont fourni des informations concernant leur tranche d'âge. De ces 110 individu.e.s, deux personnes étaient âgées de moins de 18 ans (1,82 %), 17 personnes étaient âgées entre 18 et 21 ans (15,45 %), 48 personnes étaient âgées entre 22 et 30 ans (44,64 %), 37 personnes étaient âgées entre 31 et 50 ans (33,63 %) et six personnes (5,45 %) étaient âgées de 51 ans et plus. Puisqu'un grand pourcentage de l'ensemble des utilisateur.rice.s (44,64 %) se situe dans la tranche d'âge entre 22 et 30 ans et qu'un autre pourcentage considérable (33,63 %) se situe dans la tranche d'âge entre 31 et 50 ans, 77,27 % de l'ensemble des utilisateur.rice.s ont entre 22 et 51 ans.

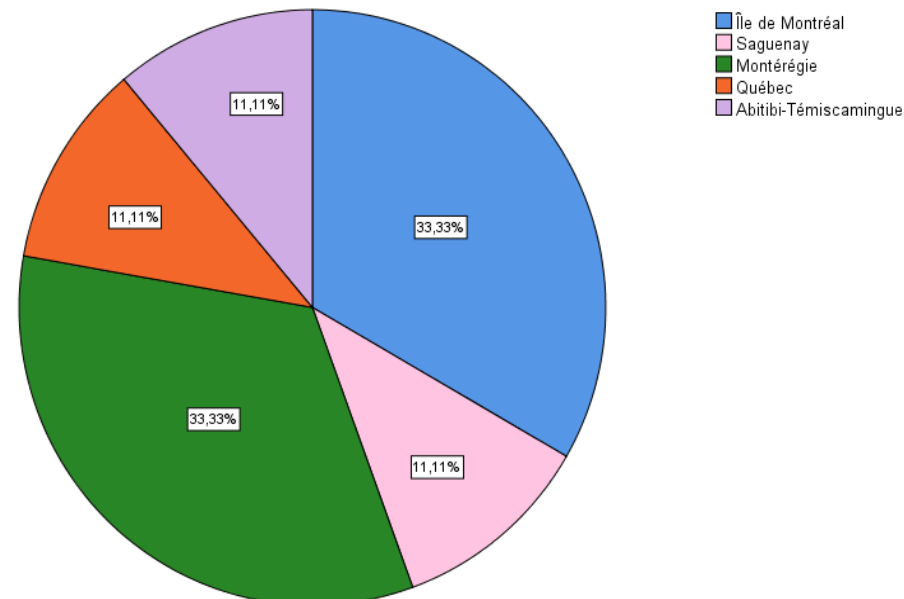
Figure 2.2.2. *Distributions de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s avec un TSA dans les différentes régions du Québec*

¹ Les différences entre l'ensemble des utilisateur.rice.s et ceux avec un TSA peuvent s'expliquer par le nombre restreint d'utilisateur.rice.s avec un TSA (n = 9 pour cette variable), ce qui affaiblit la validité (interne et externe) des statistiques calculées auprès de ces individu.e.s. À vrai dire, la représentativité des résultats sur les membres avec un TSA de l'AQEIPS ainsi que les autres étudiant.e.s vivant avec un TSA à l'extérieur du contexte d'AQEIPS est questionnable en raison cet échantillon de petite taille. Il serait nécessaire de confirmer ces statistiques avec un plus grand nombre d'individu.e.s pour renforcer la validité de ces résultats.

Distribution de l'ensemble des utilisateur.rice.s



Distribution des utilisateur.rice.s avec un TSA



Notes. Dans le graphique concernant l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS, pour les variables représentant moins de 5 % de l'échantillon (n = 289), celles-ci ont été regroupées dans la catégorie « autres ». Les régions représentant moins de 5 % de l'échantillon sont le Saguenay (1,76 %), l'Estrie, la Chaudière-Appalaches (1,76 %), le Centre-du-Québec (1,73 %), le Bas-Saint-Laurent (3,17 %), l'Abitibi-Témiscamingue (3,87 %), la Mauricie (1,41 %), l'Outaouais (1,41 %), l'Ontario (0,7 %), Laval (3,52 %) et la Gaspésie et les îles de la Madeleine (0,7 %). Cette figure ne prend pas en considération les données manquantes, soit 6,47 % de l'ensemble des membres et 40 % des membres vivant avec un TSA de l'AQEIPS.

Les utilisateur.rice.s avec un TSA semblent se situer dans des tranches d'âges plus jeunes comparativement à l'ensemble des membres de l'AQEIPS. Parmi les 15 utilisateur.rice.s vivant avec un TSA, sept personnes (44,67 %) ont fourni des informations concernant leur tranche d'âge. Comparativement à l'ensemble des utilisateur.rice.s, un plus grand nombre de membres avec un TSA sont âgé.e.s en bas de 18 ans, soit 28,57 % d'entre elleux. Le pourcentage d'individu.e.s entre 18 et 21 ans est semblable pour les deux groupes, soit 15,45 % de l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS et 14,29 % des utilisateur.rice.s vivant avec un TSA. De manière similaire, le pourcentage d'individu.e.s entre 22 et 30 ans est semblable pour les deux groupes, soit 44,64 % de l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS et 42,86 % des utilisateur.rice.s vivant avec un TSA. À l'opposé, le pourcentage de l'ensemble d'utilisateur.rice.s dans la tranche d'âge entre 31 et 50 ans (soit 33,64 %) est deux fois plus élevé que les utilisateur.rice.s avec un TSA (soit 14,29 %). Puis, aucun utilisateur.rice avec un TSA n'appartient à la tranche d'âge de 51 ans et plus comparativement à 5,45 % de l'ensemble des membres. En somme, tous.tes les utilisateur.rice.s de moins de 18 ans vivent avec un TSA (représentant 28,57 % des utilisateur.rice.s avec un TSA), un pourcentage deux fois plus faible d'elleux appartiennent à la tranche d'âge des 31 à 50 ans (14,29 % comparativement à 33,64 % dans l'ensemble des utilisateur.rice.s) et aucun d'elleux n'a plus de 50 ans². À la page suivante, la figure 2.1.3 illustre la distribution des utilisateur.rice.s avec un TSA en comparaison à l'ensemble des membres de l'AQEIPS dans les différentes tranches d'âge.

2.2.3 Constat concernant la distribution dans les différentes tranches d'âge

Puisqu'un grand pourcentage de l'ensemble des utilisateur.rice.s (44,64 %) se situe dans la tranche d'âge entre 22 et 30 ans et qu'un autre pourcentage considérable (33,63 %) se situe dans la tranche d'âge entre 31 et 50 ans, 77,27 % de l'ensemble des utilisateur.rice.s ont entre 22 et 51 ans.

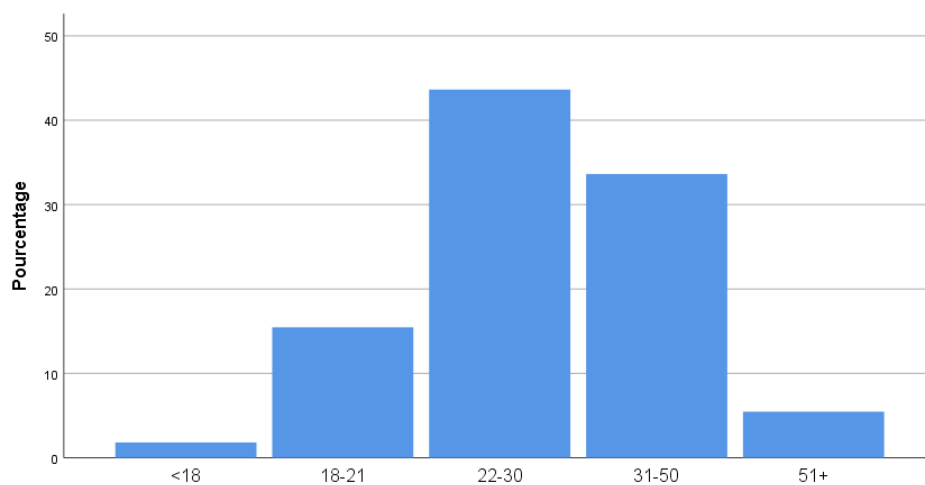
Les utilisateur.rice.s avec un TSA semblent se situer dans des tranches d'âges plus jeunes comparativement à l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS.

² Tout comme la distribution des utilisateur.rice.s dans les régions géographiques, les différences d'âge entre l'ensemble des utilisateur.rice.s et ceux avec un TSA peuvent s'expliquer par le nombre restreint d'utilisateur.rice.s avec un TSA (n = 7 pour cette variable), ce qui affaiblit la validité (interne et externe) des statistiques calculées auprès de ces individus. À vrai dire, la représentativité des résultats sur les membres avec un TSA de l'AQEIPS ainsi que les autres étudiant.e.s vivant avec un TSA à l'extérieur du contexte de l'AQEIPS est questionnable en raison de cet échantillon de petite taille. Il serait nécessaire de confirmer ces statistiques avec un plus grand nombre d'individu.e.s pour renforcer la validité de ces résultats.

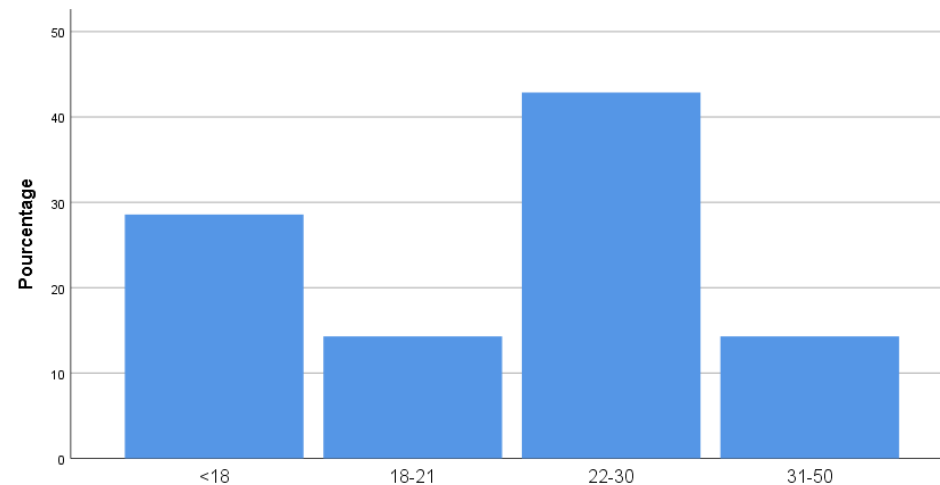
Figure 2.2.3

Distribution de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s avec un TSA dans les différentes tranches d'âge

Distribution de l'ensemble des utilisateur.rice.s dans les différentes tranches d'âge



Distribution des utilisateur.rice.s avec un TSA dans les différentes tranches d'âge



Notes. Cette figure ne prend pas en considération les données manquantes, soit 53,33 % des utilisateur.rice.s avec un TSA et 64,4 % de l'ensemble des membres.

2.2.4 Niveaux de scolarité de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s avec un TSA

163 utilisateur.rice.s sur 304 (53,62 %) ont fourni des informations concernant leur niveau de scolarité, ce qui a été déterminé en considérant l'établissement scolaire où les individu.e.s étaient inscrit.e.s. De ces 163, sept personnes (4,29 %) étaient inscrites dans une école secondaire, 60 personnes (36,81 %) étaient inscrites dans un cégep et 96 personnes (58,90 %) étaient inscrites dans une université (tous programmes confondus). Aucun.e membre n'a divulgué être inscrit.e dans un centre de formation professionnelle.

Comparativement à l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS, les utilisateur.rice.s vivant avec un TSA sont davantage distribué.e.s à travers les différents niveaux de scolarité. Parmi les utilisateur.rice.s vivant avec un TSA, sept d'entre eux.es sur 15 (46,67 %) ont fourni des informations concernant leur niveau de scolarité, ce qui a été déterminé en considérant l'établissement scolaire où les individu.e.s étaient inscrit.e.s. De ces sept individu.e.s, deux personnes étaient inscrites dans une école secondaire (28,57 % comparativement à 4,29 % de l'ensemble des membres), deux personnes étaient inscrites dans un cégep (28,57 % comparativement à 36,81 % de l'ensemble des membres) et trois personnes (42,86 % comparativement à 58,90 % de l'ensemble des membres) étaient inscrites dans une université (tous programmes confondus). En effet, la majorité de l'ensemble des membres (62,77 %) est de niveau universitaire. Pour les utilisateur.rice.s avec un TSA, un grand pourcentage est de niveau universitaire (42,86 %), mais aussi de niveau secondaire (28,57 %) et collégial (28,57 %). À la page suivante, la figure 2.2.4 illustre la distribution des niveaux scolaires de l'ensemble des utilisateur.rice.s comparativement aux membres avec un TSA.

2.2.4 Constat concernant la distribution des niveaux de scolarité

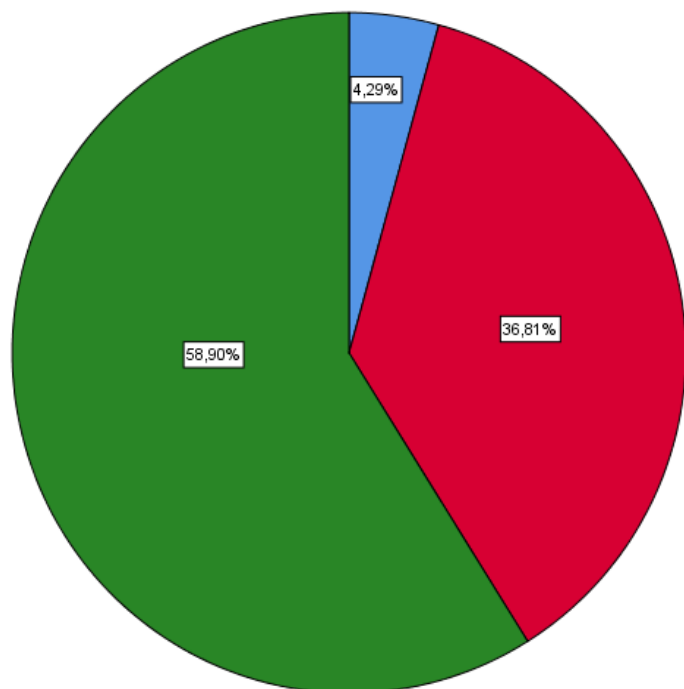
À travers l'ensemble des membres de l'AQEIPS, 36,81 % étaient inscrit.e.s dans un cégep et 58,90 % étaient inscrit.e.s dans une université (tous programmes confondus). Aucun.e membre n'a divulgué être inscrit.e dans un centre de formation professionnelle.

Comparativement à l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS, les utilisateur.rice.s vivant avec un TSA sont davantage distribué.e.s à travers les différents niveaux de scolarité.

Figure 2.2.4

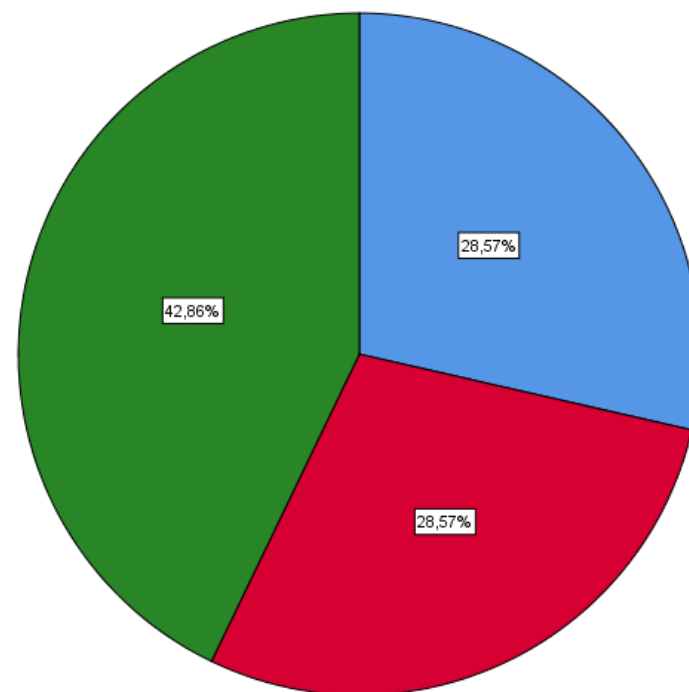
Distribution des niveaux de scolarité de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s avec un TSA

Distribution des niveaux de scolarité de l'ensemble des utilisateur.rice.s



■ Secondaire
■ Cegep
■ Université

Distribution des niveaux de scolarité des utilisateur.rice.s avec un TSA



■ Secondaire
■ Cegep
■ Université

Notes. Cette figure ne prend pas en considération les données manquantes, soit 25,24 % de l'ensemble des utilisateurs.rice.s et 53,33 % des utilisateur.rice.s avec un TSA.

2.2.5 Accommodements de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s vivant avec un TSA

Il a été possible d'identifier les accommodements offerts à 205 utilisateur.rice.s de l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS, soit 67,43 %. De ces 205 utilisateur.rice.s, plusieurs d'entre eux se sont intéressé.e.s à plusieurs accommodements. 35 utilisateur.rice.s (17,07 %) de ces 205 utilisateur.rice.s ont eu recours à deux accommodements auprès de l'organisme. 37 utilisateur.rice.s (18,05 %) de ces 205 utilisateur.rice.s ont utilisé trois accommodements offerts par l'organisme. 33 utilisateur.rice.s (16,1 %) de ces 205 utilisateur.rice.s se sont intéressés à quatre accommodements de l'AQEIPS. Finalement, 100 utilisateur.rice.s (48,78 %) de ces utilisateur.rice.s n'ont utilisé qu'un accommodement de l'AQEIPS. En somme, nous avons été en mesure d'identifier un total 410 accommodements à travers les 205 utilisateur.rice.s utilisant les accommodements offerts par l'AQEIPS.

Des 410 accommodements identifiés, cinq personnes (1,22 %) ont sollicité l'organisme pour de l'assistance au niveau du programme d'aide financière aux études (AFE) du gouvernement. Une seule personne (0,24 %) a sollicité l'organisme pour du financement n'étant pas offert sous forme de bourse. En s'informant auprès de l'organisme, six personnes (1,46 %) ont été dirigées pour l'obtention d'accommodements auprès de leur établissement scolaire. 60 personnes (14,63 %) ont eu recours à l'organisme pour les offres d'emploi. 80 personnes (19,51 %) se sont intéressées aux ateliers offerts par l'organisme. 126 utilisateur.rice.s (30,73 %) sont abonné.e.s à l'infolettre de l'organisme. 132 utilisateur.rice.s (32,20 %) se sont intéressé.e.s aux bourses d'études de l'organisme. Puisque 32,20 % des utilisateur.rice.s se sont intéressé.e.s au programme de bourse, que 14,63 % des utilisateur.rice.s se sont intéressé.e.s aux offres d'emploi et que 1,22 % ont eu recours à de l'assistance, nous pouvons conclure que, en somme, un pourcentage cumulatif de 48,05 % des utilisateur.rice.s sont intéressé.e.s par des accommodements financiers par le biais de bourses, l'emploi et l'aide financière gouvernementale. Puisque 19,51 % des utilisateur.rice.s se sont intéressé.e.s aux ateliers, que 30,73 % sont abonné.e.s à l'infolettre et que 1,46 % ont obtenu de l'information en lien avec les accommodements offerts dans leur établissement postsecondaire, nous pouvons conclure que, en somme, 51,70 % des utilisateur.rice.s désirent s'informer lorsqu'ils sollicitent l'AQEIPS. Ainsi, 48,05 % des utilisateur.rice.s sont intéressé.e.s par les accommodements financiers et 51,70 % des utilisateur.rice.s désirent s'informer à travers l'organisme.

Similairement à l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS, les utilisateur.rice.s avec un TSA utiliseraient les accommodements financiers et l'accès à l'information. En comparaison, ils utiliseraient davantage les accommodements financiers et seraient moins intéressé.e.s à l'accès à l'information. Précisément, il a été possible d'identifier les accommodements offerts aux 15 utilisateur.rice.s (100 %) avec un TSA. De ces

15 utilisateur.rice.s, 74,95 % d'entre eux ont utilisé l'aide de l'AQEIPS pour leurs besoins financiers à travers les bourses (cinq personnes, soit 31,58 %), les offres d'emplois (cinq personnes, soit 15,79 %) et l'assistance financière gouvernementale (deux personnes, soit 7,89 %). Conséquemment, presque 75 % des utilisateur.rice.s avec un TSA utiliseraient l'aide de l'AQEIPS pour leurs besoins financiers comparativement à 48,05 % de l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS. Les autres besoins de deux utilisateur.rice.s (13,16 %) avec un TSA seraient d'accéder à de l'information à travers les ateliers. De plus, deux utilisateur.rice.s avec un TSA (7,89 %) ont sollicité l'AQEIPS pour être informé.e.s en lien avec l'obtention d'accommodements scolaires. En somme, 44,74 % utilisateur.rice.s avec un TSA ont recours à l'accès à l'information comparativement à 51,70 % pour l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS. La figure 2.2.5 illustre la distribution des accommodements utilisés par l'ensemble des utilisateur.rice.s et les utilisateur.rice.s avec un TSA de l'AQEIPS.

2.2.5 Constat concernant la distribution des accommodements

48,05 % de l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS sont intéressé.e.s par les accommodements financiers et 51,70 % des utilisateur.rice.s désirent s'informer à travers l'organisme.

Similairement à l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS, les utilisateur.rice.s avec un TSA utiliseraient les accommodements financiers et l'accès à l'information. En comparaison, ils utiliseraient davantage les accommodements financiers (presque 75 %) et seraient moins intéressé.e.s à l'accès à l'information (44,74 %)³.

OB2 : ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES INDIVIDUELLES AVEC LES UTILISATEUR.RICE.S VIVANT AVEC UN TSA

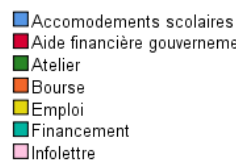
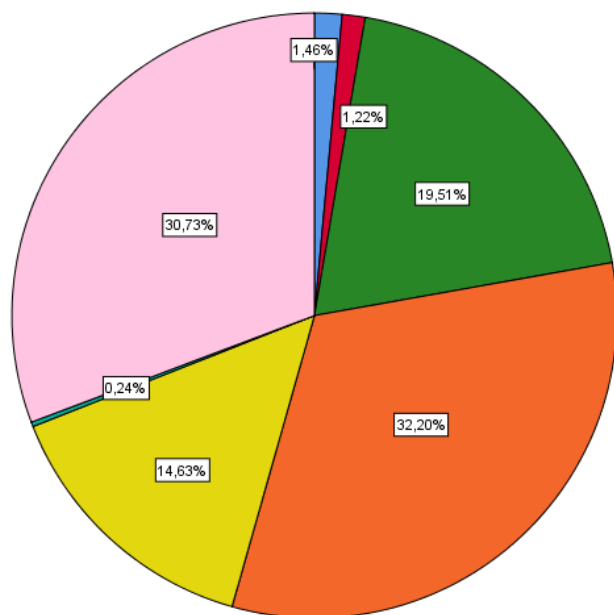
En nous basant sur les accommodements sollicités par les étudiant.e.s avec un TSA, soit l'assistance pour les besoins financiers et l'accès à l'information (voir le chapitre *OB1 : compilation des données des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS*), nous élaborons sur la méthode de collecte de données, soit la passation d'entrevue téléphonique individuelle dirigée dans la prochaine section. Puis, nous poursuivons avec une discussion sur les résultats de l'interprétation que nous avons effectuée sur le contenu de ces entrevues.

³ De ces utilisateur.rice.s, plusieurs d'entre eux se sont intéressé.e.s à plusieurs accommodements.

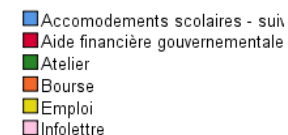
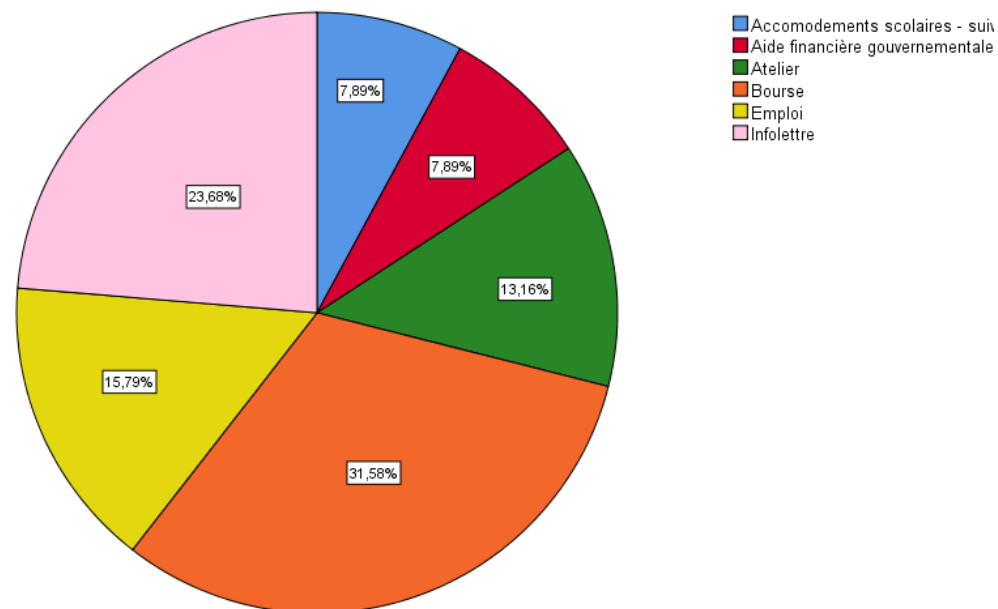
Figure 2.2.5

Distribution des accommodements utilisés par de l'ensemble des utilisateur.rice.s et des utilisateur.rice.s avec un TSA

Distribution des accommodements de l'ensemble des utilisateur.rice.s



Distribution des accommodements des utilisateur.rice.s avec un TSA



Notes. Cette figure ne prend pas en considération les données manquantes, soit 32,57 % de l'ensemble des utilisateur.rice.s et 0 % des utilisateur.rice.s avec un TSA.

2.1 Méthode

Dans le but d'atteindre l'OB2, soit de documenter les services utilisés par les membres de l'AQEIPS vivant avec un TSA, nous avons effectué des entrevues téléphoniques individuelles semi-dirigées. Du mois d'août 2020 à septembre 2020, nous avons contacté par courriel les 15 utilisateur.rice.s de l'AQEIPS vivant avec un TSA. Un total de sept utilisateur.rice.s avec un TSA ont partagé leur expérience. La lettre de sollicitation a indiqué aux informateur.rice.s le but de la recherche, les critères d'inclusion ainsi que les bénéfices et les inconvénients de leur participation. Chaque entrevue a eu la même structure, soit le démarrage de l'enregistrement audionumérique, le consentement oral et la passation de l'entrevue. Puis, nous avons élaboré les questions d'entrevue, présentes dans le tableau 1 (en annexe), à partir de l'utilisation des services (OB1), soit l'assistance pour les besoins financiers et l'accès à l'information. Durant chaque entrevue, plusieurs stratégies ont été appliquées pour faciliter la compréhension des utilisateur.rice.s vivant avec un TSA dont : reformulation des questions plutôt que les réponses, référence à un vocabulaire ou un contexte familier, valorisation des réponses des informateur.rice.s ainsi qu'une adaptation de la durée de l'entrevue pour répondre aux différentes capacités d'attention (Guillemette et Boisverts, 2003 ; Tessari Veyre, 2017).

La stratégie qualitative déductive permettant l'analyse des besoins des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS vivant avec un TSA a été appliquée à travers une analyse thématique. Concrètement, l'analyse thématique déductive a été guidée par les accommodements relevés chez l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS. À la suite de l'analyse, les enregistrements audionumériques ont été détruits.

2.2 Discussion des résultats

Les résultats que nous avons obtenus proviennent de sept étudiant.e.s postsecondaires vivant avec un TSA, dont deux inscrit.e.s dans un cégep et cinq inscrit.e.s à l'université. Dans cette section, nous précisons l'assistance pour les besoins financiers et l'accès à l'information, soit en mettant en lumière les besoins d'accommodements scolaires au cégep et à l'université, de financement et d'accès à l'information sur leurs droits. Finalement, nous explicitons le rôle de l'AQEIPS dans leur parcours scolaire et nous suggérons des pistes de solutions pour préciser l'offre de services spécialisés en TSA en lien avec l'accès à l'information. Les sections « Constats » résument nos conclusions en lien avec les thèmes émergents dans l'ensemble des entrevues.

2.2.1 Accommodements scolaires au cégep et à l'université

En lien avec les accommodements scolaires, les étudiant.e.s postsecondaires ont exprimé trois besoins principaux, soit d'avoir du temps supplémentaire aux examens, un programme d'étude allégé et le suivi personnalisé avec le personnel de soutien.

Autant au cégep qu'à l'université, les étudiant.e.s avec un TSA ont exprimé le besoin d'avoir du temps supplémentaire lors des examens. Au cégep, l'accès à l'allocation de temps supplémentaire varie d'un établissement à un autre. Un.e participant.e explique : « Le temps supplémentaire dépend des valeurs du cégep, c'est propre à chacun. Moi, j'ai dû changer deux fois de cégep. »⁴ Un.e autre participant.e s'exprime dans la même direction : « Des fois, je peux avoir un tiers du temps supplémentaire, des fois une demi du temps supplémentaire... » Dans ces extraits, les étudiant.e.s soulignent que l'offre d'accommodement n'est pas uniforme à travers les établissements. Il en revient donc à chacun.e d'accepter ou de refuser ce qui est offert. En d'autres termes, à travers les établissements de niveau collégial, l'accès au temps supplémentaire pour les examens varie, au point que certain.e.s étudiant.e.s doivent changer d'école pour qu'on réponde à leurs besoins. À l'université toutefois, un.e participant.e explique : « (...) avec mon diagnostic, je n'ai pas de problème à avoir 50 % de temps supplémentaire. » Dans cet extrait, l'étudiant.e souligne que son diagnostic est considéré comme suffisant pour avoir accès aux extensions de temps d'examen qu'il demande. Cependant, l'accès aux accommodements est disponible, mais elle n'est pas garantie au niveau universitaire. Un.e autre participant.e souligne : « Cet été, la superviseure du centre d'aide est partie en vacances. Je me suis fait dire que je n'avais plus le droit d'avoir d'accommodements. » Dans cet extrait, l'étudiant.e met en lumière la fragilité de l'accès aux accommodements : un changement de personnel peut être décisif, ce qu'il exprime clairement lorsqu'il ajoute : « Fait que, je dois constamment me battre pour garder mon aide. » À la lumière des propos de ces étudiant.e.s avec un TSA, nous constatons que l'accès aux accommodements scolaires en lien avec le temps supplémentaire aux examens varie d'un établissement à un autre, d'un niveau scolaire à un autre et à l'intérieur même des établissements où le temps supplémentaire aux examens semble davantage accessible au niveau universitaire.

Les étudiant.e.s du postsecondaire vivant avec un TSA ont aussi exprimé leur désir d'avoir un programme d'étude allégé, soit avec une charge de travail moindre et plus de temps pour effectuer leur étude. Entre le niveau collégial et universitaire, l'accès à un programme d'étude allégé varie. Au cégep, la modification du parcours scolaire est le résultat d'une négociation entre l'étudiant.e et le personnel de soutien. Un.e participant.e explique : « Je veux repousser un cours de français, mais l'API [Aide pédagogique individuelle] refuse pour ne pas me retarder (...) Il n'y a pas de coopération ou de communication. » Dans cet extrait,

⁴ Tous les verbatims ont été adaptés à des fins d'analyse et d'inclusivité des genres.

l'étudiant.e souligne que ses besoins ne sont pas entendus par le personnel de soutien. Or, il semble avoir une incompréhension des objectifs de l'étudiant.e puisque cell.ui-ci désire réussir ses études de manière adaptée à ses besoins, indépendamment du temps que cela prendra. En ce sens, il semble y avoir une incompréhension des besoins spécifiques à l'étudiant.e, brimant son accès à un programme d'étude allégé et adapté. À l'université, un.e autre participant.e dit : « Vu que j'ai un diagnostic, l'université n'a pas de misère à m'accorder des sessions supplémentaires dans mon programme contingenté. » Dans cet extrait, l'étudiant.e explique que le diagnostic est considéré comme explication suffisante au niveau universitaire pour demander l'allègement de son parcours. À la lumière des propos de ces étudiant.e.s avec un TSA, nous constatons que l'accès aux accommodements scolaires en lien avec l'allègement du programme d'étude varie d'un niveau scolaire à un autre, où l'allègement du programme semble davantage accessible au niveau universitaire.

Les étudiant.e.s postsecondaires vivant avec un TSA ont discuté le suivi personnalisé avec le personnel de soutien. Au cégep, certain.e.s y avaient accès si l'équipe de soutien était de petite taille. Un.e participant.e dit : « (...) j'ai toujours eu les mêmes personnes qui me suivaient. Cela aidait pour comprendre et adapter mes examens (...). » Dans cet extrait, l'étudiant.e explique que la stabilité de l'équipe de soutien a facilité la passation de ses évaluations. En contraste, un.e autre participant.e explique : « (...) j'ai été laissé.e à moi-même par l'éducatrice. Fait qu'à la mi-session, j'étais très en retard. » Dans cet extrait, l'étudiant.e explique qu'iel n'a pas été suivi selon ses besoins, ce pourquoi iel n'a pas pu suivre le rythme de la session. Comparativement au/à la participant.e précédent.e, cell.ui-ci n'a pas eu accès aux bénéfices d'un suivi stable pour faciliter la passation de ses évaluations. Une fois qu'iel a obtenu un suivi, ce.tte même participant.e ajoute : « Cela n'a pas changé que, quand j'arrivais dans la classe, les accommodements n'étaient pas pour moi. » Dans cet extrait, l'étudiant.e explique que le suivi, même lorsqu'il était davantage présent, n'était pas adapté à ses besoins personnels, ce qui met en lumière l'incompréhension du personnel de soutien vis-à-vis le TSA qui nécessite une approche adaptée à chacun.e. À l'université, les accommodements s'adaptent en conséquence au suivi personnalisé. Un.e participant.e dit : « Mon/ma conseiller.ère me disait qu'iel ne pouvait pas lire mes pratiques d'examens. Donc, iel m'a ajouté l'ordinateur comme support. » Dans cet extrait, l'étudiant.e souligne la flexibilité du personnel de soutien lors de ses études universitaires. Précisément, son suivi incluant l'évaluation de ses besoins et l'adaptation des accommodements en fonction des observations du personnel de soutien. Ce.tte même participant.e ajoute : « Je ne savais pas comment m'organiser et le/la conseiller.ère m'a donné un suivi pour faire mon horaire avec iel. » Dans cet extrait, l'étudiant.e renchérit sur la flexibilité du personnel de soutien universitaire, ce qui lui a permis d'accéder à un suivi selon ses besoins et ses objectifs d'étude. À la lumière des propos de ces étudiant.e.s avec un TSA, nous constatons que l'accès aux accommodements scolaires en lien avec le suivi personnalisé avec le personnel de soutien varie d'un niveau scolaire à un autre, où le suivi semble davantage rigoureux dans les équipes de soutien collégial stable et au niveau universitaire.

2.2.1 Constat concernant les accommodements scolaires

En lien avec les accommodements scolaires, les étudiant.e.s postsecondaires ont exprimé trois besoins principaux, soit d'avoir du temps supplémentaire aux examens, un programme d'étude allégé et un suivi personnalisé avec le personnel de soutien. Nous constatons que l'accès aux accommodements scolaires en lien avec :

- le temps supplémentaire aux examens varie d'un établissement à un autre, d'un niveau scolaire à un autre et à l'intérieur même des établissements, où le temps supplémentaire semble davantage accessible au niveau universitaire.
- L'allègement du programme d'étude varie d'un niveau scolaire à un autre, où l'allègement semble davantage accessible au niveau universitaire.
- Le suivi personnalisé avec le personnel de soutien varie d'un niveau scolaire à un autre, où le suivi semble davantage rigoureux dans les équipes de soutien collégial stable et au niveau universitaire.

2.2.2 Accommodements de financement

En lien avec les accommodements de financement, les étudiant.e.s postsecondaires se sont exprimé.e.s sur deux types principaux de financement, soit le financement à travers les bourses et à travers l'accès à l'emploi.

L'ensemble des participant.e.s a mentionné avoir accès à des accommodements de financement sous forme de bourse, notamment par le biais de l'Aide financière aux études (AFE), mais le processus d'obtention de ces bourses des participant.e.s varie considérablement. Certains disent avoir obtenu des bourses pour des études à temps partiel relativement facilement. L'un d'eux.es explique : « J'ai eu accès facilement au support financier puisque mon/ma médecin l'avait bien rempli. » Grâce à la coopération d'un spécialiste, cet.te étudiant.e a pu obtenir du financement pour se concentrer sur ses études à temps partiel, soit à un rythme adapté à ses besoins. Or, une autre personne a eu une expérience plus complexe : « Cela a été difficile d'avoir les bourses : le service est discriminatoire. Pour être considéré.e avec une "déficience fonctionnelle majeure", il faut que la feuille soit remplie d'une manière, mais moi et mon/ma médecin ne savait pas comment. » Selon cet.te étudiant.e, le processus est tel que l'obtention de bourse est difficile puisqu'il est discriminatoire envers ceux qui n'ont pas accès aux explications précises par le biais de leur médecin ou d'autres personnes-ressources. Plus tard, ce.tte même participant.e élabore : « Quand j'ai appelé, je suis tombé.e sur un.e employé.e qui l'avait rempli pour son enfant. C'est iel qui m'a expliqué comment faire. » L'étudiant.e se considère donc chanceux.se d'avoir eu accès à des précisions qui ne sont pas données à prime abord lors de la demande de bourse. À la lumière des propos de ces étudiant.e.s avec un TSA, nous constatons que l'accès aux accommodements de financement en lien avec

les bourses varie selon l'accès à un.e individu.e qui peut guider l'étudiant.e dans la demande de financement, c'est-à-dire qu'il n'est pas suffisamment informé.e pour mener à bien la demande, mettant en relief le manque d'information et de soutien auprès des adultes avec un TSA.

Quatre des participant.e.s ont mentionné avoir accès à des accommodements de financement sous forme d'accès à l'emploi. L'accès à l'emploi varie d'une personne à une autre à travers les milieux côtoyés, soit l'établissement scolaire, les organismes communautaires et le milieu de travail. Pour l'un.e d'elleux, il a eu accès au soutien de la part d'organismes communautaires et à travers le/la conseiller.ère en emploi à son université. Sur le milieu de travail, cette personne a aussi eu droit à une personne-ressource pour répondre à ses questions et assurer son intégration. En ce sens, cette personne a eu droit à des ressources à travers son établissement scolaire, le communautaire et le milieu de travail. Deux autres personnes ont eu accès à des emplois à temps partiel adapté à leur capacité de travail. Précisément, l'un.e d'elleux dit : « Je pouvais travailler que cinq heures par semaine », c'est-à-dire que l'emploi était adapté avec de courtes heures pour ses besoins. Puis, une dernière personne a tenté de solliciter différents organismes pour l'aider à accéder à l'emploi, mais aucun n'a pu répondre à ses besoins. À la lumière des propos de ces étudiant.e.s avec un TSA, nous constatons que l'accès aux accommodements au financement en lien avec l'accès à l'emploi varie d'un.e individu.e à un.e autre, allant de présent dans plusieurs milieux à absent à travers les milieux côtoyés, soit l'établissement scolaire, les organismes communautaires et le milieu de travail, mettant en relief un manque de suivi auprès des adultes avec un TSA.

2.2.2 Constat concernant les accommodements de financement

En lien avec les accommodements de financement, les étudiant.e.s postsecondaires se sont exprimé.e.s sur deux types principaux de financement, soit le financement à travers les bourses et à travers l'accès à l'emploi. Nous constatons que l'accès aux accommodements de financement en lien avec :

- les bourses varie selon l'accès à un.e individu.e qui peut guider l'étudiant.e dans la demande de financement, c'est-à-dire qu'il n'est pas suffisamment informé pour mener à bien la demande, mettant en relief le manque d'information et de soutien auprès des adultes avec un TSA.
- l'accès à l'emploi varie d'un.e individu.e à un.e autre, allant de présent dans plusieurs milieux à absent à travers les milieux côtoyés, soit l'établissement scolaire, les organismes communautaires et le milieu de travail, mettant en relief un manque de suivi auprès des adultes avec un TSA.

2.2.3 Accommodements d'accès à l'information sur les droits

En lien avec les accommodements d'accès à l'information sur les droits, les étudiant.e.s au postsecondaires se sont exprimé.e.s en lien avec deux enjeux, soit le manque d'accès à l'information sur les droits au niveau collégial et le rôle du personnel de soutien au niveau universitaire.

La majorité des étudiant.e.s de niveau collégial avec un TSA n'ont pas eu accès à de l'information sur les droits. L'une des raisons est qu'ils ne considéraient pas qu'ils avaient des droits. Un.e participant.e dit : « Je n'ai rien demandé avant l'université, je ne savais même pas que j'avais droit à quelque chose. » Dans cet extrait, l'étudiant.e explique qu'il n'a pas eu accès à des accommodements lorsqu'il était au cégep puisqu'il ne pensait pas y avoir droit. Ainsi, si les étudiant.e.s ne pensent pas avoir de droits, ils ne peuvent vouloir des accommodements pour s'informer à ce propos. À la lumière des propos de ces étudiant.e.s avec un TSA, nous constatons que l'accès aux accommodements d'accès à l'information sur les droits est manquant pour plusieurs individu.e.s de niveau collégial, mettant en relief la nécessité d'informer davantage ce groupe d'étudiant.e.s sur les droits.

Une majorité des étudiant.e.s de niveau universitaire ont mentionné s'être informé.e.s sur les droits grâce au personnel de soutien. Concrètement, lorsqu'il y a eu un suivi avec le personnel de soutien, les étudiant.e.s ont obtenu de l'information sur leurs droits. L'un.e d'elleux dit : « J'ai appris à travers le/la conseiller.ère et au fil des obstacles que je rencontrais. » Dans cet extrait, l'expérience et les difficultés rencontrées sont considérées comme des opportunités pour connaître ses droits. En effet, c'est lorsque les étudiant.e.s avec un TSA rencontrent des difficultés qu'ils prennent conscience des outils disponibles à travers le suivi offert par le personnel de soutien. Cependant, lorsqu'il n'y avait pas un suivi avec le personnel de soutien, l'accès à l'information sur ses droits s'est davantage fait de manière autodidacte. L'un.e des participant.e.s explique : « À certains moments, j'aurai eu besoin d'un.e conseiller.ère. Mais, l'information, j'ai eu tendance à aller la chercher par moi-même sur internet. » Dans cet extrait, l'étudiant.e mentionne qu'il n'a pas eu de suivi lors de ses études, ce qui ne l'a pas empêché.e d'obtenir de l'information puisqu'il a le réflexe de s'informer soi-même. À la lumière des propos de ces étudiant.e.s avec un TSA, nous constatons que l'accès aux accommodements d'accès à l'information sur les droits se fait à travers un suivi et parfois de manière autodidacte au niveau universitaire, mettant en relief que l'information est plus accessible à ce niveau scolaire.

2.2.3 Constat concernant les accommodements d'accès à l'information

En lien avec les accommodements d'accès à l'information sur les droits, les étudiant.e.s postsecondaires se sont exprimé.e.s en lien avec deux enjeux, soit le manque d'accès à l'information sur les droits et le rôle du personnel de soutien. Nous constatons que l'accès aux accommodements de financement est :

- manquant pour plusieurs individu.e.s de niveau collégial, mettant en relief la nécessité d'informer davantage ce groupe d'étudiant.e.s.
- à travers un suivi et parfois de manière autodidacte au niveau universitaire, mettant en relief que l'information est plus accessible à ce niveau scolaire.

2.2.4 Rôle de l'AQEIPS et pistes de solutions pour préciser l'offre de services spécialisés en TSA

En lien avec le rôle de l'AQEIPS, les étudiant.e.s postsecondaires se sont exprimé.e.s en lien avec deux enjeux, soit d'être dirigés vers des ressources de type scolaires et vers des ressources de types financières, ce qui est en cohérence avec les données recueillies dans le précédent chapitre. Par la suite, nous avons demandé aux participant.e.s ce que l'organisme peut améliorer, ce que nous avons compilé sous forme de pistes de solution.

Pour plusieurs étudiant.e.s de niveau collégial, l'AQEIPS a su les diriger vers différents types de ressources, notamment pour l'obtention d'accommodements scolaires. L'un.e des participant.e.s explique : « Je suis allé.e les voir pour obtenir des renseignements dans mon premier cégep. Il y avait un.e avocat.e qui connaissait bien cela. Il/Elle m'a donné des renseignements bien approfondis sur comment cela fonctionne. » Dans cet extrait, l'étudiant.e explique que le personnel présent à l'organisme a su le/la soutenir et le/la diriger vers des ressources présentes dans son établissement collégial en mobilisant des connaissances approfondies sur les ressources disponibles, ce qui a ultimement permis d'obtenir des accommodements en lien avec ses besoins. Ainsi, nous constatons que le rôle de l'AQEIPS permet de préciser et faciliter l'accès à l'information potentiellement manquante pour plusieurs étudiant.e.s avec un TSA (voir point 2.2.3).

Pour une majorité des étudiant.e.s de niveau collégial et universitaire avec un TSA, l'AQEIPS leur a permis d'obtenir des accommodements de financement. Un.e autre participant.e dit : « L'AQEIPS m'a aidé.e à trouver des ressources pour obtenir l'AFE malgré le manque d'instructions. » Nous nous rappelons que l'accès aux accommodements de financement en lien avec les bourses varie selon l'accès à un.e individu.e qui peut guider l'étudiant.e dans la demande de financement, c'est-à-dire qu'il n'y a pas suffisamment d'information disponible pour mener à bien la demande, mettant en relief le manque d'information et de soutien auprès des adultes avec un TSA (voir point 2.2.4). Dans cet extrait, l'étudiant.e explique que l'AQEIPS est venue pallier le manque d'information concernant la demande de financement (voir point 2.2.2). Ainsi, l'organisme agit en

complémentarité avec les services scolaires et gouvernementaux, permettant un accès facilité aux accommodements nécessités par les étudiant.e.s avec un TSA.

2.2.4 Constat concernant le rôle de l'AQEIPS

En lien avec le rôle de l'AQEIPS, les étudiant.e.s postsecondaires se sont exprimé.e.s en lien avec deux enjeux, soit d'être dirigés vers des ressources de type scolaires et vers des ressources de types financières. Nous constatons que le rôle de l'AQEIPS permet de :

- préciser et faciliter l'accès à l'information potentiellement manquant pour plusieurs étudiant.e.s avec un TSA (voir point 2.2.3).
- pallier le manque d'information concernant la demande de financement (voir point 2.2.2). L'organisme agit en complémentarité avec les autres services scolaires et gouvernementaux, permettant un accès facilité aux accommodements nécessités par les étudiant.e.s avec un TSA.

Lorsque nous avons demandé ce que peut améliorer l'organisme, plusieurs ont mentionné la nécessité d'être dirigé.e vers des ressources davantage spécifiques au TSA. L'un.e des participant.e.s mentionne : « Je sais qu'il y a des coachs pour les personnes avec un TDAH, pourquoi pas avec un TSA ? Cela pourrait être très pertinent. » Dans cet extrait, l'étudiant.e exprime un désir d'avoir un suivi davantage spécialisé et personnalisé en lien avec les difficultés du TSA. Iel compare à d'autres ressources en lien avec d'autres réalités, dont celle d'une personne avec un TDAH, pour demander des ressources similaires. Puisque le mandat de l'AQEIPS est principalement de diriger les utilisateur.rice.s vers les ressources pratiques, il serait pertinent pour l'organisme d'être en communication avec des organismes offrant des services d'accompagnement individuel et, optimalement, spécialisé en TSA. À cet effet, il existe plusieurs organismes communautaires ayant pour mission d'accompagner les personnes avec un TSA, dont Parrainage Montréal, Autisme de l'Est du Québec (ADEQ), Autisme Québec, Corporation L'Espoir, Comité des usagers du CRDITED de Montréal et le Regroupement des parents de personnes avec une déficience intellectuelle de Montréal (RPPADIM). De plus, il serait nécessaire de veiller à la collaboration intersectorielle entre les services scolaires, généralement gérés par l'API au collégial et les conseillers pédagogiques à l'université, et les besoins exprimés par les étudiant.e.s avec un TSA, soit à travers le référencement à un organisme qui serait pivot entre les secteurs d'intervention.

Lorsque nous avons demandé ce que peut améliorer l'organisme, plusieurs ont mentionné la nécessité d'être davantage informé.e en raison du manque d'information accessible, notamment en milieu scolaire. Un.e participant.e dit : « Je ne connais pas les ressources en TSA, l'organisme pourrait nous aider là-dessus. », ce qui fait écho à un.e autre participant.e : « L'organisme devrait faire de la vulgarisation et de la diffusion

d'information pour qu'on puisse reconnaître nos droits et les comprendre. » Dans ces extraits, les étudiant.e.s mettent en lumière le besoin d'être davantage informé.e.s en raison du manque d'information accessible, notamment dans leur milieu scolaire. Iels expriment que l'AQEIPS pourrait ajouter à son mandat une dimension axée sur la vulgarisation et la diffusion d'information sur les services et les droits en TSA. À cet effet, il existe plusieurs organismes communautaires ayant pour mission la vulgarisation des droits et services offerts aux personnes avec un TSA, dont Fédération québécoise de l'autisme (FQA), Comité des usagers du CRDITED de Montréal et PARDI. Il serait donc pertinent pour l'organisme d'élaborer des documents synthèses des services et des droits des personnes vivant avec un TSA et de diffuser l'information à travers leurs réseaux.

2.2.4 Pistes de solution

En lien avec les besoins exprimés par les participant.e.s, nous constatons que la nécessité des étudiant.e.s avec un TSA :

- d'avoir un suivi davantage spécialisé et personnalisé en lien avec les difficultés du TSA.
- d'être davantage informés en raison du manque d'information accessible, notamment dans leur milieu scolaire

En lien avec ces besoins, quelques pistes de solution sont possibles, dont :

- être en communication avec des organismes offrant des services d'accompagnement individuel et, optimalement, spécialisés en TSA
- référer à un organisme qui serait pivot entre les secteurs d'intervention
- ajouter à son mandat une dimension axée sur la vulgarisation et la diffusion d'information
- élaborer des documents synthèses des services et des droits des personnes vivant avec un TSA et de diffuser l'information à travers leurs réseaux

CONCLUSION : ATTEINTE DES OBJECTIFS

En lien avec les besoins de l'AQEIPS, les deux objectifs visés pour ce stage étaient de 1) documenter l'utilisation des services offerts aux utilisateur.rice.s vivant avec un TSA de l'AQEIPS et de 2) documenter la pertinence des services offerts selon les utilisateur.rice.s vivant avec un TSA de l'AQEIPS.

Dans le chapitre OB1, nous avons documenté les différences entre l'ensemble des utilisateur.rice.s et ceux vivant avec un TSA en lien avec la distribution dans les différentes régions, les différentes tranches d'âge, les niveaux de scolarité et les accommodements. D'abord, les utilisateur.rice.s vivant avec un TSA semblent être plus concentré.e.s dans certaines régions comparativement à l'ensemble des membres de l'AQEIPS, soit à Montréal et en Montérégie. Puis, les utilisateur.rice.s avec un TSA semblent se situer dans des tranches d'âges plus jeunes comparativement à l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS, c'est-à-dire que ces utilisateur.rice.s ont tous.les moins de 30 ans. Ensuite, comparativement à l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS, les utilisateur.rice.s vivant avec un TSA sont davantage distribué.e.s à travers les différents niveaux de scolarité secondaire, collégial et universitaire. Puis, comparativement à l'ensemble des utilisateur.rice.s de l'AQEIPS, les utilisateur.rice.s avec un TSA utiliseraient les accommodements financiers et l'accès à l'information. L'atteinte de ce premier objectif nous a permis d'élaborer le protocole d'entrevue utilisé pour l'atteinte du deuxième objectif.

Dans le chapitre OB2, nous avons documenté la pertinence des services offerts selon les utilisateur.rice.s vivant avec un TSA en lien avec les accommodements scolaires, de financement, d'accès à l'information sur les droits, puis le rôle de l'AQEIPS. En lien avec les accommodements scolaires, d'avoir du temps supplémentaire aux examens, un programme d'étude allégé et un suivi personnalisé avec le personnel de soutien. En lien avec les accommodements de financement, les étudiant.e.s postsecondaires se sont exprimé.e.s quant à l'obtention de financement à travers les bourses et à travers l'accès à l'emploi. En lien avec les accommodements d'accès à l'information sur les droits, les étudiant.e.s postsecondaires se sont exprimé.e.s en lien avec le manque d'accès à l'information sur les droits et le rôle du personnel de soutien. En lien avec le rôle de l'AQEIPS, les étudiant.e.s postsecondaires se sont exprimé.e.s en lien avec la nécessité d'être dirigés vers des ressources de type scolaires et financières. Puisque les besoins exprimés ont été d'avoir un suivi davantage spécialisé et personnalisé en TSA et d'être davantage informés, nous proposons quelques pistes de solution, dont : être en communication avec des organismes offrant des services spécialisés en TSA ; référer à un organisme pivot entre les secteurs d'intervention ; ajouter à son mandat une dimension axée sur la diffusion d'information et ; élaborer des documents synthèses des services et des droits des personnes vivant avec un TSA. L'atteinte de ce deuxième objectif nous a permis de proposer des pistes de solutions pour la mise en place de nouveaux services adaptés aux besoins spécifiques des étudiant.e.s avec un TSA afin de favoriser leur réussite au postsecondaire.

ANNEXES

Tableau 1.

Protocole d'entrevue

*******Début de l'entrevue *******

– Bonjour, c'est Marie-Eve, stagiaire à l'AQEIPS, qui appelle pour l'entrevue. Est-ce que je parle bien à X ?

– Bonjour, comment ça va ? Super, merci. Est-ce toujours correct pour faire l'entrevue en ce moment ?

– *Si la réponse est **positive*** Super, commençons...

– *Si la réponse est **négative*** Pas de problème, à quel autre moment êtes-vous disponible pour faire l'entrevue ? *

– Avant de débiter l'entrevue, je tiens à confirmer que votre implication est volontaire et qu'il est possible pour vous de vous retirer à tout moment. Puis, vous avez le droit de refuser de répondre à des questions si vous n'êtes pas à l'aise. L'entrevue sera enregistrée à des fins d'analyse, ce après quoi elle sera détruite. Seulement moi ai accès aux données recueillies sur un ordinateur verrouillé, préservant votre confidentialité. Je vous invite à me contacter par courriel ou par téléphone si vous avez des commentaires ou des questions.

Est-ce que vous consentez toujours à participer à l'entrevue ?

– *Si la réponse est **positive*** Super, commençons...

– *Si la réponse est **négative*** Pas de problème, je vous remercie pour votre temps. Bonne fin de journée !

– 1. D'abord, êtes-vous présentement aux études ?

– Merci pour votre réponse. Maintenant, je vais vous poser des questions concernant les accommodements pertinents lors des études postsecondaires.

BESOINS

– 2. Quels ont été vos besoins d'accommodements lors de vos études postsecondaires ? (*Par exemple, besoins financiers — bourse, programme gouvernemental de prêts et bourses —, temps supplémentaire, ressources additionnelles, logements, emploi, etc.*)

2.1 Avez-vous eu besoin d'accommodements pour vos revenus ? *Par exemple, des bourses ou des prêts et bourses gouvernementaux.*

2.2 Avez-vous eu besoin d'accommodements pour accéder à un emploi ?

2.3 Avez-vous eu besoin d'accommodements pour obtenir de l'information sur vos droits en tant qu'étudiant.e en situation de handicap ? *Par exemple, des ateliers d'information, des conférences.*

– 3. Lors de vos études postsecondaires, avez-vous été capable d'accéder aux accommodements auxquels vous vouliez accéder ?

— Si oui, ces accommodements provenaient de quel(s) type(s) d'organisme(s) ?
(Scolaire, communautaire, privé) ?

– 4. Comment l'AQEIPS vous a-t-elle aidé.e lors de vos études postsecondaires ?

– 4.1 Comment l'AQEIPS vous a-t-elle dirigé.e vers les ressources appropriées pour répondre à vos besoins ?

– 4.2 Comment l'AQEIPS ne vous a-t-elle pas dirigé.e vers les ressources appropriées pour répondre à vos besoins ?

– 5. Spécifiquement pour l'AQEIPS, avez-vous des recommandations pour les services offerts par l'organisme ?

– Super, je vous remercie pour vos réponses. C'est tout pour les questions que j'avais à vous poser. Je vous remercie pour votre participation. Bonne journée !

*******Fin de l'entrevue *******

BIBLIOGRAPHIE

- Agence de la santé publique au Canada. (2018). *Trouble du spectre de L'autisme chez les enfants et les adolescents au Canada : Un Rapport du système national de surveillance du trouble du spectre de l'autisme*. Ottawa, Ontario.
- Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap (2019). *Statistiques concernant les étudiants en situation de handicap dans les universités québécoises*. Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap. <https://www.aqicesh.ca/wp-content/uploads/2020/02/Stat-Aqicesh-18-19-sans-universit%C3%A9.pdf>
- Guillemette, F. et Boisverts, D. (2003). L'entrevue de recherche qualitative avec des adultes présentant une déficience intellectuelle. *Recherches qualitative*, 23(1), 15-26.
- Institut national de santé publique du Québec. (2017). *Surveillance du trouble du spectre de l'autisme au Québec*. Montréal, Québec.
- Michallet, B., Taylor, J., Dumont, C., McIntyre, J. et Couture, M. (2019). La communication et les relations interpersonnelles des adultes présentant un trouble du spectre de l'autisme : une revue systématique des programmes d'intervention. *Revue de psychoéducation*, 48(1), 117-146. <https://doi.org/10.7202/1060009ar>
- Protecteur du citoyen. (2012). *Les services aux jeunes et aux adultes présentant un trouble envahissant du développement : de l'engagement gouvernemental à la réalité*. Montréal, Québec.
- Tessari Veyre, A. (2017). Études sur les besoins de formation des adultes présentant une déficience intellectuelle. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 27, 179-191. <https://doi.org/10.7202/1043132ar>